

2025



# **CODE DE TRANSPARENCE**

---

SG MIROVA ACTIONS MONDE DURABLE ISR

# PREAMBULE

## UNE GAMME DE FONDS ISR EN ARCHITECTURE OUVERTE DEDIEE A LA BANQUE DE DETAIL SOCIETE GENERALE

Le Groupe Société Générale a pour ambition, aux côtés de ses clients, de construire un avenir meilleur et durable en jouant un rôle moteur et positif dans les transformations du monde. Il souhaite contribuer ainsi, entre autres, à un avenir plus écologique et plus respectueux de la planète, notamment au travers des solutions d'épargne proposées à l'ensemble de sa clientèle.

Le Groupe Société Générale considère en effet l'Investissement Socialement Responsable (ISR) comme un moyen d'investir dans des sociétés qui ont un impact positif sur l'environnement, le social et, donc, la société dans son ensemble.

La création de cette nouvelle gamme d'OPC ISR<sup>1</sup> s'inscrit dans la volonté d'offrir à ses clients une large palette de solutions de placement en architecture ouverte, avec une dimension sociétale et environnementale prise en compte à chaque instant.

Cette gamme constitue le cœur de l'offre proposé par le réseau de détail de la Société Générale et est en parfaite cohérence avec la raison d'être du Groupe SG :

« Construire ensemble, avec nos clients, un avenir meilleur et durable en apportant des solutions d'épargne responsables et innovantes. »

Au travers de cette gamme, le Groupe Société Générale se positionne comme le 1er grand réseau bancaire français à offrir à l'ensemble de ses clients dès fin 2020 une gamme de solutions de placement intégrant dans le même temps la notion d'architecture ouverte et les enjeux Environnementaux et Sociétaux (ISR).

Le Groupe Société Générale a confié à Société Générale Investment Solutions (France), ci-après dénommé SG IS (France), société de gestion agréée par l'AMF en 2006 (Agrément AMF n°GP-06000029), et filiale à 100% du Groupe SG, la création d'une plate-forme de délégation en charge du développement de ces solutions innovantes. Dans ce cadre, SG IS (France) assure la sélection des gestionnaires d'actifs qui doivent posséder une expertise établie dans le domaine de la classe d'actifs travaillée, de la gestion Socialement Responsable et de la maîtrise et du contrôle des risques.

SG IS (France) est par ailleurs signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (UNPRI)<sup>2</sup>.

Dans cette perspective, SG IS (France) a décidé de confier à Mirova (Agrément AMF n° GP 02-014), la société de gestion, quatre délégations de gestion sur les 4 expertises suivantes : Actions Europe Environnement Durable, Actions Monde Durable ISR, Actions Monde Climat et Obligations Vertes

SOCIETE DE GESTION :

**SG IS (FRANCE)**

29 boulevard Haussmann  
75009 Paris – France

DELEGATAIRE DE LA GESTION FINANCIERE :

**MIROVA**

(ci-après le « Délégué de la Gestion Financière »)  
59 avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris

<sup>1</sup> OPC = Organismes de Placements Collectifs ; ISR : Investissement Socialement Responsable

<sup>2</sup> www.unpri.org

# TABLE DES MATIÈRES

1.	Liste des fonds concernés par ce code de transparence .....	4
2.	Données générales sur la société de gestion .....	4
3.	Données générales sur le(s) fonds ISR présenté(s) dans ce code de transparence .....	13
4.	Processus de gestion .....	18
5.	Contrôles ESG.....	21
6.	Mesures d'impact et reporting ESG .....	23

## 1. LISTE DES FONDS CONCERNES PAR CE CODE DE TRANSPARENCE

Fonds	Classe d'actifs	Exclusions appliquées par le fonds	Stratégie dominante et complémentaires	Labels	Liens vers les documents relatifs au fonds
<b>SG Mirova Actions Monde Durable ISR</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Actions internationales	<input checked="" type="checkbox"/> Armes controversées <input checked="" type="checkbox"/> Charbon thermique <input checked="" type="checkbox"/> Controverse très sévère MSCI	<input checked="" type="checkbox"/> Thématique ISR <input checked="" type="checkbox"/> Best in universe <input checked="" type="checkbox"/> Engagement <input checked="" type="checkbox"/> Exclusion	Label ISR	- DICI - Prospectus - Rapport de gestion - Reporting financier et extra financier - Présentations diverses <b>Sont disponibles sur le site</b> <a href="http://www.sg29hausmann.societegenerale.fr/fr/">www.sg29hausmann.societegenerale.fr/fr/</a>

## 2. DONNEES GENERALES SUR LA SOCIETE DE GESTION

### 2.1. Nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce Code

La société de gestion du fonds est :

**Société Générale Investment Solutions (France) – SG IS (France)**

29 boulevard Haussmann

Paris 75009

<https://sg29hausmann.societegenerale.fr/fr/>

La société de gestion en charge de la gestion financière du fonds par délégation est :

**Mirova**

59 avenue Pierre Mendès France

75013 PARIS

<https://www.mirova.com/fr>

Mirova est une société de gestion de conviction dédiée entièrement à l'investissement durable, agréée et régulée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) - RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014.

## 2.2. Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion délégataire de la gestion financière ?

**La philosophie de notre démarche d'investisseur socialement responsable repose sur la conviction que la prise en compte des critères extra-financiers au-delà de l'analyse financière traditionnelle permet de contribuer à une économie plus durable.**

La gouvernance ISR développée par SG IS (France) vise ainsi à conjuguer performance financière et prise en compte des enjeux de développement durable. Pour l'ensemble des classes d'actifs considérées (actions, obligations d'entreprise, produits structurés et OPCVM), elle intègre exclusions sectorielles et critères ESG (approche « best in class/best effort » et « Best-in-Universe/Best-Effort »).

La gouvernance ISR s'applique également à la gestion de mandats ou de FCP dédiés à nos clients privés.

### **Historique de la démarche d'investisseur responsable de Mirova**

Mirova a été créée en 2012 en tant que business unit de Natixis Asset Management (maintenant Natixis Investment Managers International). Elle bénéficie d'une expérience en investissement responsable de plus de 30 ans, grâce au lancement du 1<sup>er</sup> fonds ISR par Ixis en 1984, devenu Mirova Global Green Bond Fund.

Mirova est une société de gestion indépendante depuis le 1er janvier 2014. Elle est affiliée de Natixis Investment Managers.

Depuis, Mirova a accéléré son développement avec :

- La création de nouvelles stratégies sur l'ensemble de ses activités
- Le lancement de premiers fonds aux Etats-Unis, débouchant sur la création de notre filiale Mirova US en 2019
- Le positionnement de Mirova sur deux nouvelles classes d'actifs : le Capital Naturel dès 2017 et le capital investissement à impact en 2021 et la dette émergente en 2022.

Source : Mirova. \* Mirova est une affiliée de Natixis Investment Managers basée à Paris. \*\* Jusqu'au 28 mars 2019, Mirova opérait aux Etats-Unis par le biais de Ostrum Asset Management U.S., LLC (Ostrum AM U.S.), conseiller en placement basé aux Etats-Unis. Depuis le 29 mars 2019, Mirova US LLC est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche. Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients. Mirova US LLC gère 8 184.6M€ et de 9 307.5\$M au 31/12/2021.



## 2.3. Comment la société de gestion délégataire de la gestion financière a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ?

**SG IS (France) adopte une démarche liée aux considérations d'Investissement Socialement Responsable (ISR)** qui peut se formaliser à travers la participation à des coalitions de place (Net-Zero Asset Managers Initiative, Finance For Biodiversity foundation...), la prise en compte de critères extra-

financiers dans la gestion, la mise en place de reportings ESG pour permettre aux clients de suivre le profil ESG des fonds investis et la mise en place d'une démarche de vote et engagement qui fait l'objet d'un rapport public annuel.

**Notre démarche d'Investisseurs Socialement Responsables est disponible en accès public sur le site Internet de SG IS (France) : [Lien](#).**

SG IS (France) applique ces principes afin d'adresser les enjeux du développement durable via :

- Les solutions d'Investissement ISR que nous avons développées,
- Le vote et l'engagement,
- Des capacités d'évaluation des risques ESG et Climat ainsi que de reporting. Conformément à l'article 173 (D 533-16) de la loi française sur la transition énergétique pour la croissance verte et la réglementation « disclosure » : SFDR (règlement 2019/2088 du parlement européen et du conseil).
- La diffusion de sa démarche RSE, sa politique de vote, les rapports de vote et le rapport sur l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG),

En qualité de société de gestion, SG IS (France) est amené à exercer au travers des OPC gérés, l'ensemble des droits patrimoniaux attachés aux titres dont elle assure la gestion, le droit de vote constituant l'un de ces droits. L'assemblée générale d'un émetteur est un moment fort de la vie actionnariale et il est important pour les clients des OPC que SG IS (France) participe aux décisions qui sont prises et qui peuvent influencer la valorisation à long terme de leurs actifs.

Le vote est exercé dans l'intérêt exclusif des clients et dans le but d'accroître la valeur à long terme de leurs investissements.

SG IS (France) a élaboré un ensemble de règles afin de déterminer concrètement l'organisation et l'exercice des votes et a défini une politique qui précise les critères d'analyse par typologie de résolutions soumises aux assemblées générales. Cette **politique est revue annuellement** afin de tenir compte des évolutions légales, des évolutions des codes de gouvernance et des pratiques de place qui ont pu intervenir tout au long de l'année. En ligne avec la réglementation applicable, un reporting annuel détaillé des résolutions votées sera publié en ligne à compter de 2025 sur le périmètre des OPC concernés.

La politique de vote tient compte des articles 319-21 à 319-23 pour les FIA et 321-132 à 321-134 pour les OPCVM du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) concernant les politiques de vote des sociétés de gestion, ainsi que des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise de l'Association française de la gestion financière (AFG).

La politique de vote de SG IS (France) est validée par un Comité de gouvernance interne et s'inscrit dans notre démarche ISR.

La politique de vote est disponible sur le site de SG IS (France) :

[https://SGIS\(France\)ausmann.societegenerale.fr/fr/reglementation/](https://SGIS(France)ausmann.societegenerale.fr/fr/reglementation/)

## **A propos de Mirova**

Nous avons fait le choix, dès 2016, de nous appuyer sur le cadre fixé par les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies pour définir notre approche de l'investissement responsable.

Depuis Septembre 2015, l'ensemble des pays du monde ont adopté un programme de développement durable proposé par les Nations Unies, faisant suite aux objectifs du millénaire initiés en 2000. Cet agenda

fixe, à horizon 2030, 17 Objectifs de développement se déclinant en 169 cibles ayant pour vocation de traiter les principales problématiques sociales et environnementales

	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge		Établir des modes de consommation et de production durables
	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie		Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
	Égalité des genres : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable		Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable		Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser
	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation		

Source : Nations Unies

Cette approche par les ODD nous semble en ligne avec la mission que s'était fixée Mirova à sa création :

- Fixer un cadre exhaustif sur les enjeux environnementaux et sociaux, et applicable à toutes les économies, quel que soit leur niveau de développement
- Appliquer un cadre de référence sur les questions de développement durable, non seulement au niveau des Etats mais aussi par les entreprises et les investisseurs, notamment sur les nouvelles formes de gouvernance privilégiant « l'intérêt général »
- Encourager la réflexion sur l'exposition des investissements au développement de nouvelles solutions et de nouveaux modèles économiques

Notre démarche intègre plusieurs axes de travail :

- Faire des choix d'investissement responsable en réponse à l'article 173 sur la transition écologique et l'article 29 de la loi LEC (à venir)
- Voter : Exercer notre responsabilité d'actionnaire à travers l'exercice des droits de vote selon des lignes directrices prônant un modèle de gouvernance partenarial plaçant les enjeux de responsabilité sociale des entreprises au cœur des principes de vote
- S'engager : Mettre en place un dialogue avec les émetteurs et les pouvoirs publics sur l'atteinte des ODD

#### **2.4. Comment est appréhendée la question des risques/opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion délégitaire de la gestion financière ?**

En tant que société de gestion dédiée à l'investissement durable, **les risques et opportunités ESG sont pris en compte sur l'ensemble de nos investissements.**

Cette approche s'appuie sur une méthodologie d'analyse ESG développée en interne cherchant à évaluer pour tous nos investissements :

- L'impact des produits, services ou projets sur l'atteinte des objectifs de développement durable
- La gestion des risques ESG, avec une revue des politiques mises en place par les émetteurs et un suivi des potentielles controverses

Ces éléments sont revus en cherchant à comprendre les impacts sur le périmètre direct de l'entreprise mais également sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie des produits. La lecture des enjeux de développement durable est adaptée aux spécificités de chaque actif analysé.

Ces analyses nous permettent d'orienter nos investissements vers les thèmes les plus pertinents afin de concilier création de valeur financière et recherche d'impact. Les émetteurs mal évalués sont systématiquement exclus de nos univers d'investissement. Nous cherchons par ailleurs sur toutes nos classes d'actifs à orienter autant que possible nos choix d'investissement vers les émetteurs les mieux évalués.

Ces analyses intègrent pleinement les risques et opportunités spécifiques liés au changement climatique. Ainsi, nous ne sommes pas investis sur les actifs contribuant fortement au changement climatique comme l'extraction de charbon ou de pétrole, ou la production d'électricité à dominante charbon. Sur l'ensemble de nos classes d'actifs, nous cherchons par ailleurs à renforcer nos investissements vers les actifs permettant de favoriser une économie bas carbone, comme les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique.

Au-delà des risques de transition, nous cherchons également à évaluer l'impact des changements climatiques en cours sur la pérennité des modèles économiques de nos actifs. Ces éléments d'analyse sur les risques physiques associés au changement climatique sont intégrés aux décisions d'investissement.

Nos équipes de gestion ont pour objectifs de tendre vers un alignement 2°C maximum<sup>3</sup> des portefeuilles en ligne avec un consensus international sur la volonté de limiter la hausse des températures à 2°C. Cela permet d'éviter les effets les plus graves du changement climatique. Ce scénario implique de fortes réductions des émissions de gaz à effet de serre dans les décennies à venir.

## 2.5. Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion délégitaire de la gestion financière ?

Mirova étant entièrement dédiée à l'investissement responsable, l'ensemble des équipes sont impliquées dans l'activité d'investissement responsable. Mirova dispose d'un pôle de gestion composé d'experts à l'historique éprouvé et d'un département de Recherche en Développement comptant plus de 15 analystes répartis par secteurs. Les fonctions supports essentielles à la gestion et au développement des stratégies sont pleinement intégrées à la structure de Mirova : direction Juridique, Contrôle Permanent et Risques, Développement, Opérations, Marketing et Communication.

Nos collaborateurs sont animés par la volonté d'être, dans leur domaine d'expertise, les plus innovants, les plus exigeants, et les plus performants.

## 2.6. Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion délégitaire de la gestion financière ?

Equipe	Recherche IR/ESG	Gestion Action	Gestion Taux	Gestion Diversifiée
Nombre de salariés en CDI	3 managers / leader stratégie 19 analystes ISR	8 gérants 9 analystes financiers 5 gérants / analystes	2 managers / leader stratégie 3 gérants 3 analystes financiers 2 gérants / analystes	1 gérant de portefeuille s'appuyant sur l'ensemble des équipes actions et taux
Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Eclairer sur les problématiques de développement durable et leurs impacts</li> <li>→ Noter les émetteurs et les projets sur le plan ESG</li> <li>→ Voter les résolutions et dialoguer avec les entreprises</li> <li>→ Être transparent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Définir, suivre et implémenter des processus de gestion de conviction qui cherchent à concilier recherche de performance et impact environnemental et social positif</li> </ul>		

Source : Mirova au 30/06/2024

## 2.7. Dans quelles initiatives concernant l'ISR la société de gestion délégitaire de la gestion financière est-elle partie prenante ?

### A propos de SG IS (France) :

<sup>3</sup> Correspond aux plans d'actions mis en place pour respecter l'Accord de Paris, c'est-à-dire la hausse qu'il ne faudrait pas dépasser pour la température moyenne de la planète entre 1850 et 2100.

SG IS (France) a la conviction que la prise en compte des critères extra-financiers au-delà de l'analyse financière traditionnelle s'inscrit dans un cercle vertueux où la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable peut également être source de performance.

A ce titre, la société de gestion a renforcé et multiplié ses actions de formation à l'analyse ESG ainsi que sa participation à des initiatives concernant l'ISR par différentes actions :

- Présentations thématiques internes (réglementation finance durable, biodiversité)
- Participation à des rencontres avec les émetteurs organisées par les brokers pour échanger sur les changements de leurs politiques RSE
- Séminaires UN PRI sur différentes thématiques
- Conférences et Webinars sur le thème de l'Investissement Socialement Responsable à destination de la clientèle privée et des intermédiaires financiers
- Participation à un groupe de travail sur l'impact à l'initiative de l'AFG
- Participation à un groupe de travail sur la transition juste à l'initiative de Finance for Tomorrow
- Formation des équipes à la Fresque du Climat
- Formation diplômante des collaborateurs à l'analyse extra-financière (CFA ESG, CESGA)
- Formation systématique des collaborateurs aux nouvelles réglementations finance durable (SFDR, Taxonomie verte, MIIFID 2)
- Formation des équipes à notre méthodologie de calcul de température des portefeuilles
- Formation des équipes à l'engagement actionnarial
- Coalition Net Zéro Asset Management Initiative
- Finance for Biodiversity pledge

## **A propos de Mirova**

Mirova participe aux travaux et réflexions de différentes organisations internationales et professionnelles.



\*Via la maison mère de Mirova

\*Représentation de Mirova par le biais du groupe Natixis

Source : Mirova, au 30/06/2024

\*via les filiales de Mirova \*\*via Natixis

## **2.8. Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion déléguée de la gestion financière ?**

### **A propos de SG IS (France)**

Les encours totaux des fonds en gestion collective labélisés ISR de SG IS (France) au 31 Décembre 2024 s'élèvent à 7,3 milliards d'euros.

### **A propos de Mirova**

Les encours totaux des actifs ISR10 de Mirova et ses affiliés au 30/06/2024 s'élèvent à 31.13milliards d'€ (Source : Mirova et ses affiliés).

## **2.9. Quel est le pourcentage des actifs ISR de la société de gestion rapporté aux encours totaux sous gestion déléataire de la gestion financière ?**

### **A propos de SG IS (France)**

Au 31 Décembre 2024, les encours totaux sous gestion collective représentent 8,5 milliards d'euros. Les encours des actifs ISR représentent 86% des encours totaux sous gestion de SG IS (France).

### **A propos de Mirova**

L'ensemble de nos stratégies sont gérés avec une approche ISR et par conséquent 100% des encours gérés intègrent de manière systématique les critères ESG.

Par ailleurs tous les fonds respectant le cahier des charges du label français ISR bénéficient de ce label (28 fonds sur une gamme composée de 34 fonds à ce jour)<sup>4</sup>.

## **2.10. Quels sont les fonds ISR ouverts au public gérés par la société de gestion déléataire de la gestion financière ?**

<u>Nom de l'OPC :</u>	SG Mirova Actions Monde Durable ISR
<u>Date de création :</u>	22/12/2020
<u>Devise :</u>	Euros (€)
<u>Stratégies ISR :</u>	Thématique ISR, Best-in-Universe <sup>5</sup>   Engagement   Exclusion
<u>Indice de référence :</u>	MSCI ACWI Net Total Return
<u>Date d'obtention du 1<sup>er</sup> label ISR :</u>	03/02/2021
<u>Labels ISR :</u>	Label ISR de l'Etat Français
<u>Lien vers la documentation :</u>	<a href="https://sg29hausmann.societegenerale.fr/fr/notre-gamme-fonds/mirova-actions-monde-durable-isr/">https://sg29hausmann.societegenerale.fr/fr/notre-gamme-fonds/mirova-actions-monde-durable-isr/</a>

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI ACWI Net Total Return Index » (dividendes nets réinvestis) grâce à des investissements dans des sociétés

---

<sup>4</sup> Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.  
Source : Mirova au 31/12/2023. Note de bas de page à actualiser

dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière intégrant la prise en compte des critères ESG (Environnemental, Social, Gouvernance). Le FCP a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

### 3. DONNEES GENERALES SUR LE(S) FONDS ISR PRESENTE(S) DANS CE CODE DE TRANSPARENCE

#### 3.1. Quels sont les objectifs recherchés par la prise en compte des critères ESG pour ce ou ces fonds ?

Nous sommes convaincus que la finance est un levier fort de développement d'un modèle de croissance soutenable. Nous investissons donc dans les entreprises bien positionnées sur ces enjeux de long terme avec un potentiel de valorisation attractif.

Nous cherchons à concilier la recherche de la performance financière et un impact environnemental et social. Nous visons :

- Une performance supérieure à celle des marchés
- Un alignement des portefeuilles avec un scénario de réchauffement climatique de 2°C<sup>6</sup> maximum en ligne avec un consensus international sur la volonté de limiter la hausse des températures à 2°C maximum.
- Un impact environnemental et social positif de nos portefeuilles

Afin d'atteindre ces objectifs, nous avons mis en place une méthodologie d'évaluation qui cherche à capter le niveau d'adéquation global de chaque actif avec l'atteinte des ODD. De notre point de vue, cette approche permet de donner une vision pertinente sur deux dimensions :

- « Matérialité » : comment les transitions en cours sont susceptibles d'affecter positivement ou négativement les modèles économiques des actifs financés.
- « Impact » : comment les investisseurs peuvent avoir un rôle à jouer dans l'émergence d'une économie plus durable. « Matérialité » et « Impact ».



Cette approche ISR conduit à tout moment à une notation supérieure des portefeuilles comparé à la notation l'univers de d'investissement après élimination d'au moins 20% des valeurs les moins bien notées (approche en amélioration de note).

<sup>6</sup> Les données mentionnées reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

\*\* Nos équipes de gestion ont pour objectif de tendre vers un alignement 2°C maximum des portefeuilles en ligne avec un consensus international sur la volonté de limiter la hausse des températures à 2°C.

### 3.2. Quels sont les moyens internes et externes mis en œuvre pour conduire cette analyse ?

Notre équipe de plus de 20 analystes, répartis par secteurs, est entièrement dédiée à la recherche ESG, au vote et à l'engagement. Les activités de l'équipe couvrent une large palette, allant de la réalisation d'études qualitatives approfondies, notamment sur des thèmes de développement durables, à la notation d'émetteurs sur les critères ESG, en passant par activités de vote et d'engagement. Pour ce faire, ces experts peuvent s'appuyer sur différentes sources d'information externes pour l'accès à l'information (cf. tableau ci-dessous).

Fournisseur	Données
Carbon4 Finance	Données climat (émissions induites et évitées, note globale) pour les actifs cotés
I Care	Données carbone pour les actifs non cotés
Iceberg Datalab	Données d'impact biodiversité des portefeuilles financiers
ISS-ESG	Notation développement durable & données quantitatives ESG (utilisation de l'eau, composition du CA, part de femmes dans les organes de direction, revenus tirés des activités controversées, etc.)
RepRisk	Suivi des controverses
ISS	Analyse de votes
Fitch Ratings	Données quantitatives ESG sur les Green et Social Bonds (obligations vertes et sociales)
Equileap	Données sur l'égalité des genres
EU Tax Observatory	Recherches sur les questions de fiscalité
Parties prenantes	Échanges réguliers avec les différentes parties prenantes : émetteurs, communauté scientifique, syndicats, ONG, courtiers
Mines Paris Tech	Politique de vote éclairée par les travaux de la chaire « Théorie de l'entreprise. Modèles de gouvernance et création collective »
École des Ponts Business School	Financement de la Chaire UNESCO pour l'intégration systémique de l'Anticipation dans le secteur de la Finance (ISA)
Utrecht University & University of Sussex	Financement du projet de recherche « Deep TransitionLab »
Données publiques	Rapports annuels/développement durable des entreprises, recherche universitaire, rapports d'ONG, presse, etc.
Proxinvest	Analyse de votes

Les données mentionnées reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

### 3.3. Quels critères ESG sont pris en compte par les fonds ?

Mirova a développé une méthodologie propre d'analyse des critères ESG s'appuyant sur quatre grands principes.

#### Une approche risques / opportunités

L'atteinte des ODD implique la prise en compte de deux dimensions, pouvant souvent se compléter.

- Capter les opportunités : le positionnement sur l'innovation technologique et sociétale lorsqu'elle devient un élément structurant du projet économique permet aux entreprises de capter les opportunités liées à l'atteinte des ODD.
- Gérer les risques : une « ré-internalisation des externalités sociales et environnementales », souvent sous la forme d'une gestion des enjeux diffus du développement durable, permet de limiter les risques associés à l'atteinte des ODD.

Cette structure d'analyse accordant une importance égale aux opportunités et aux risques constitue notre premier prisme de lecture des enjeux de développement durable.

### **Une vision sur l'ensemble du cycle de vie**

Afin d'identifier les enjeux susceptibles d'avoir un impact sur un actif, l'analyse des enjeux environnementaux et sociaux nécessite de considérer l'ensemble du cycle de vie des produits et services, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie des produits. Par exemple, si dans le secteur textile un focus important est réalisé sur les conditions de travail chez les fournisseurs, chez les producteurs automobiles, l'accent sera plus mis sur la question de la consommation d'énergie lors de l'utilisation des produits.

### **Des enjeux ciblés et différenciés**

Notre analyse des risques et des opportunités cherche à se concentrer sur les points les plus susceptibles d'avoir un impact concret sur les actifs étudiés et sur la société dans son ensemble. Par ailleurs, les enjeux auxquels font face les différents agents économiques sont très différents d'un secteur à l'autre et peuvent même différer sensiblement au sein d'un même secteur.

Dès lors, nos démarches d'analyse se concentrent sur un nombre limité d'enjeux adaptés aux spécificités de chaque actif étudié.

### **Une échelle de notation qualitative**

Le principal résultat de ces analyses est la production d'une opinion qualitative globale en cinq niveaux permettant d'apprécier le niveau d'adéquation de l'actif avec l'atteinte des ODD. Le principal résultat de ces analyses est la production d'une opinion qualitative globale en cinq niveaux permettant d'apprécier le niveau d'adéquation de l'actif avec l'atteinte des ODD (voir schéma sur la page suivante).

Cette échelle de notation étant définie par rapport à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, elle ne présuppose pas une distribution particulière a priori des notations, que ce soit au global ou par secteur. Tous les investissements Mirova sont évalués au minimum en Neutre, avec une volonté d'investir de manière prioritaire dans les actifs les mieux évalués.

## **3.4. Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par les fonds ?**

Nos analyses intègrent pleinement les risques et opportunités spécifiques liés au changement climatique. Les **risques associés à la transition vers une économie bas carbone** sont systématiquement pris en compte dans nos revues des émetteurs et des projets. Ainsi, nous ne sommes pas investis sur les actifs contribuant fortement au changement climatique comme l'extraction de charbon ou de pétrole, ou la production d'électricité à dominante charbon. Sur l'ensemble de nos classes d'actifs, nous cherchons par ailleurs à renforcer nos investissements vers les actifs permettant de favoriser une économie bas carbone, comme les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique.

Cette analyse « qualitative » est complétée par des indicateurs « physiques » des émissions associées à nos actifs (en tonne équivalent CO<sub>2</sub>). Cette évaluation est réalisée en approche cycle de vie, prenant en compte l'activité directe de l'entreprise mais aussi celle de ses fournisseurs et l'utilisation de ses produits. En ligne avec notre philosophie, elle cherche à évaluer les risques mais également les opportunités associées à la question de la transition énergétique en fournissant, en plus des émissions induites par l'activité de l'entreprise, une mesure des émissions évitées par rapport à un scénario de référence.

Au-delà des risques de transition, l'équipe de recherche analyse également les **risques physiques** associés au changement climatique. Nous cherchons ainsi à évaluer l'impact des changements climatiques en cours sur la pérennité des modèles économiques de nos actifs.

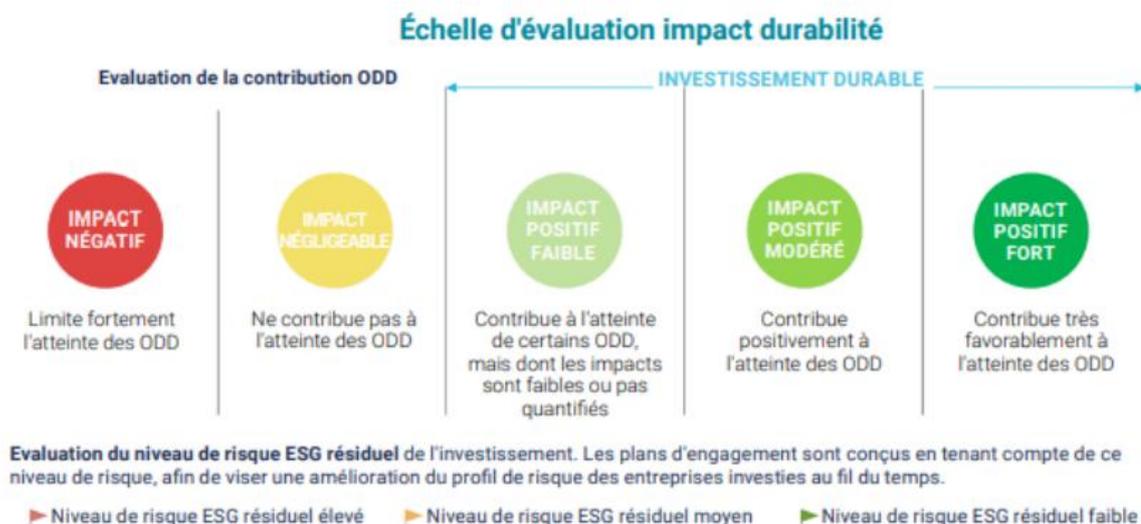
L'approche retenue consiste en une revue qualitative cherchant à croiser la répartition des sites de production et des chaînes de valeurs des actifs investis avec notre compréhension des zones susceptibles d'être affectées par le changement climatique, avec des phénomènes comme l'augmentation d'événements météorologiques extrêmes, la montée des eaux, l'augmentation des sécheresses ou des risques accrus de période de canicule.

Ces éléments sont mis en regard des actions engagées par l'émetteur afin de se prémunir de ces risques. Ces évaluations du niveau d'exposition aux risques physiques du changement climatique et de la qualité de la réponse de l'émetteur sont intégrées dans nos outils de suivi des investissements. Elles font l'objet d'échanges avec les équipes de gestion afin d'être intégrées dans les choix d'investissement.

### 3.5. Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (construction, échelle d'évaluation...)?

Pour réaliser son évaluation, Mirova a développé une méthodologie propre s'appuyant sur quatre grands principes détaillés à la section 3.3.

Dans notre approche de notation, tous les investissements Mirova sont évalués au minimum en Neutre, avec une volonté d'investir de manière prioritaire dans les actifs les mieux évalués. Ainsi, dans le secteur de l'énergie, les sociétés impliquées dans l'extraction de charbon et de pétrole sont notées au mieux en Risque alors que les sociétés du secteur des énergies renouvelables sont globalement bien notées.



Source : Mirova

Le document permettant de trouver plus d'informations sur l'évaluation ESG et de l'impact, et ses conséquences sur les notations a été actualisé en début d'année 2023 : <https://www.mirova.com/en/our-approach-impact-esg-assessment>.

## Spécificités obligations vertes

Une obligation verte est un titre de dettes à double impact : un rendement financier et un impact environnemental dans la mesure où cette dette finance des projets liés à la transition environnementale.

La qualification d'une obligation verte ou sociale est le résultat d'un processus d'analyse interne sur la base de quatre critères, dérivés à la fois des « Green Bonds Principles » et des Principes sociaux tels que définis par l'ICMA (International Capital Market Association) :

- Utilisation du produit : la documentation juridique lors de l'émission de l'obligation doit préciser que l'utilisation des fonds permettra le financement ou le refinancement de projets avec des avantages environnementaux/sociaux.
- Processus d'évaluation et de sélection du projet : l'émetteur doit communiquer les objectifs de durabilité environnementale/sociale des projets et les critères d'éligibilité.
- Gestion du produit : le produit net de l'Obligation verte/sociale, ou un montant égal à ce produit net, doit être crédité sur un sous-compte, déplacé vers un sous-portefeuille ou autrement suivi par l'émetteur de manière appropriée, et attesté par l'émetteur dans un processus interne formel lié aux opérations de prêt et d'investissement de l'émetteur pour les projets verts/sociaux.
- Reporting : l'émetteur doit s'engager à fournir des reportings réguliers sur l'utilisation des fonds afin que l'obligation soit considérée comme verte / sociale.

Mirova peut utiliser des critères supplémentaires pour définir l'éligibilité des Obligations vertes/sociales.

Avant investissement, toutes les émissions sont analysées par l'équipe de Recherche en Développement Durable, et font l'objet d'une revue annuelle.

### Fréquence de mise à jour et gestion des controverses :

L'équipe de Recherche en Développement Durable suit l'actualité des émetteurs de façon continue afin d'assurer que l'opinion développement durable soit toujours valable. Des systèmes d'alerte permettent de modifier l'opinion en cas d'évènement pouvant impacter l'évaluation. Si aucun évènement particulier n'affecte l'entreprise, celle-ci sera de nouveau analysée dans un intervalle compris entre 12 et 24 mois.

La politique sur les activités controversées est disponible sur le site internet de Mirova à travers le document « Standards minimums et exclusions ».

### 3.6. À quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?

L'équipe de Recherche en Développement Durable suit l'actualité des émetteurs de façon continue afin d'assurer que l'opinion développement durable soit toujours valable. Des systèmes d'alerte permettent de modifier l'opinion en cas d'évènement pouvant impacter l'évaluation. Si aucun évènement particulier n'affecte l'entreprise, celle-ci sera de nouveau analysée dans un intervalle compris entre 12 et 18 mois.

[La politique sur les activités controversées](#) est disponible sur le site internet de Mirova à travers le document « [Standards minimums](#) ».

## 4. PROCESSUS DE GESTION

### 4.1. Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

La conciliation des enjeux économiques, environnementaux et sociaux est rendue possible grâce à un processus d'investissement intégré qui repose sur une approche collaborative entre les équipes de gestions et de recherche en développement durable.



\* Limites internes. Mirova peut changer ces limites à tout moment sans préavis.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis. Source : Mirova

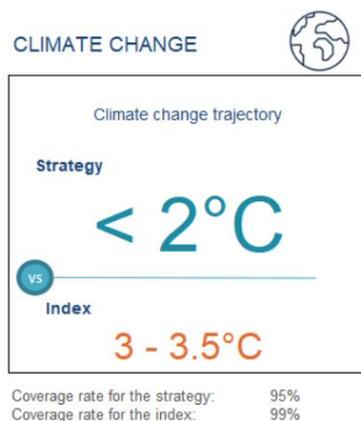
### 4.2. Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction des portefeuilles ?

Pour l'ensemble de ses investissements (hors Gestion solidaire, Capital Naturel et Capital Investissement à Impact) Mirova vise à constituer des portefeuilles qui représentent une économie dans laquelle le réchauffement climatique mondial devrait se limiter à 2 degrés Celsius, en adéquation avec l'objectif d'atténuation et de réduction de température de l'Accord de Paris de 2015. Mirova affiche systématiquement l'impact carbone pour ses gestions actions et taux, calculé à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.

Les stratégies d'investissement sur le marché des Actions s'appuient sur la conviction que les enjeux environnementaux et sociaux affecteront durablement le fonctionnement de nos économies.

#### EMPREINTE CARBONE ACTIONS AU 30/06/2024

Données agrégées des portefeuilles actions de Mirova, en comparaison à l'indice « MSCI Europe » Source : Mirova, <https://www.msci.com>



#### 4.3. Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans les portefeuilles des fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ?

Tous les émetteurs présents dans les portefeuilles sont systématiquement analysés.

#### 4.4. Le process d'évaluation ESG et/ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?

Il n'y a pas eu de changement de processus d'évaluation / de gestion dans les douze derniers mois.

#### 4.5. Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ?

Les fonds n'investiront pas dans des organismes non cotés.

#### 4.6. Les fonds pratiquent-ils le prêt/emprunt de titres ?

Les fonds ne pratiquent pas d'opérations de prêt - emprunt de titres.

#### 4.7. Les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ?

Les fonds actions présentés dans ce Code, les instruments dérivés peuvent être utilisés de façon exceptionnelle et limitée dans le temps pour couvrir une exposition en cas de flux de passif importants (souscriptions ou rachats), ou pour couvrir le risque de change. Cette utilisation limitée de produits dérivés n'a pas d'impact sur la qualité ISR des fonds.

Tous les fonds obligations pourraient utiliser des dérivés listés dans le cadre de leur stratégie globale pour ajuster le risque de duration et le risque de courbe de taux. Le risque de change est systématiquement couvert.

L'utilisation d'instruments dérivés reste en ligne avec l'objectif d'investissement durable des fonds tel que défini par le règlement « SFDR » et n'influence pas leurs indicateurs de durabilité.

#### **4.8. Les fonds investissent-ils dans des OPC ?**

Tous les fonds SG Mirova peuvent investir dans des OPC monétaires dans une limite maximale de 10%.

## 5. CONTROLES ESG

### 5.1. Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion des fonds ?

Des contrôles spécifiques sont effectués au sein de la direction des risques en pré et post-trade en fonction des différents niveaux d'exclusion. Un blocage est réalisé en pré-trade afin d'éviter l'investissement dans des titres exclus par le référentiel du label ISR V3. Le contrôle post-trade s'effectue sur l'ensemble des titres vifs détenus dans les fonds et mandats gérés par SG IS (FRANCE) :

Le rôle de l'équipe de gestion des risques de SG IS (FRANCE) est de s'assurer ex-post que les restrictions de l'univers sont bien respectées. Outre les données fournies par le groupe, une licence Bloomberg ainsi qu'une licence MSCI ESG sont nécessaires à ce contrôle.

- **Exclusion des instruments financiers typés « Défense controversée » ou « Charbon »**

Cet univers d'exclusion est fourni par le Secrétariat Général du Groupe à fréquence trimestrielle. Le contrôleur devra faire le rapprochement entre l'ensemble des émetteurs détenus et ceux exclus par cette liste. Ce contrôle est réalisé à fréquence mensuelle sur l'ensemble des instruments détenus par SG IS (FRANCE).

- **Exclusion des instruments financiers typés « Tabac »**

Cet univers d'exclusion est fourni par le Secrétariat Général du Groupe à fréquence trimestrielle. Le contrôleur devra faire le rapprochement entre l'ensemble des émetteurs détenus et ceux exclus par cette liste. Ce contrôle est réalisé à fréquence mensuelle sur l'ensemble des instruments détenus par SG IS (FRANCE).

- **Exclusion des Controverses Très sévères (Rouge)**

MSCI ESG fournit la liste des sociétés en controverses très sévères (rouge) sur la base de sa méthodologie. Le contrôleur devra faire le rapprochement entre l'ensemble des émetteurs et groupes émetteurs détenus et ceux exclus par cette liste. Ce contrôle est réalisé à fréquence mensuelle sur l'ensemble des instruments détenus par SG IS (FRANCE).

- **Exclusion d'activités controversées**

MSCI ESG fournit pour chaque émetteur une exposition au Chiffre d'Affaires par secteurs d'activité. Le contrôleur devra calculer l'exposition globale de chaque émetteur aux activités suivantes : Tabac, Jeux, contenu pour adultes, OGM, Défense. Cette exposition ne devra pas dépasser 15% du CA. Ce contrôle est réalisé à fréquence mensuelle sur l'ensemble des instruments détenus dans les fonds et mandats SG IS (FRANCE) suivant le processus d'investissement ISR.

- **Rating global ESG : MSCI**

MSCI ESG fournit pour chaque émetteur un rating ESG. Le contrôleur devra s'assurer que le portefeuille ne détient pas de titres notés CCC. Ce contrôle est réalisé à fréquence mensuelle sur l'ensemble des instruments détenus par SG IS (France).

- **Méthodologie en amélioration de note**

Le contrôleur devra s'assurer de façon mensuelle que la notation moyenne pondérée du portefeuille de chaque FCP concerné est supérieure à celle de l'univers d'investissement de référence filtré (cf question 4.1).

- **Exclusion label ISR V3**

Cet univers d'exclusion est fourni par l'équipe de recherche ESG à fréquence trimestrielle. En post-trade, le contrôleur vérifie le respect des contraintes minimales de vote en AG, engagements avec émetteurs défaillants en termes de maturité climatique etc.

- **Notification des dépassements**

En cas de titres en dehors de l'univers d'investissement, le contrôleur envoie une alerte à l'équipe RCCI pour lui notifier les anomalies relevées.

L'équipe RCCI enverra les demandes de régularisation à la gestion. Dans le cas d'argumentaires dûment documentés, les positions pourront être conservées. Dans le cas contraire, les positions devront être clôturées dans un délai raisonnable (3 mois maximum) dans l'intérêt des clients concernés.

### **A propos de Mirova**

La sélection des valeurs en portefeuille suit un seuil d'exigence élevé en matière de pratiques ESG des sociétés.

De ce fait, une surveillance régulière est réalisée pour s'assurer du respect de ces exigences. Cette surveillance est réalisée grâce aux outils de suivi interne qui permettent à tout moment de vérifier les notes ESG des émetteurs et la qualité ISR des portefeuilles, et de produire des reporting ESG et Climat des fonds.

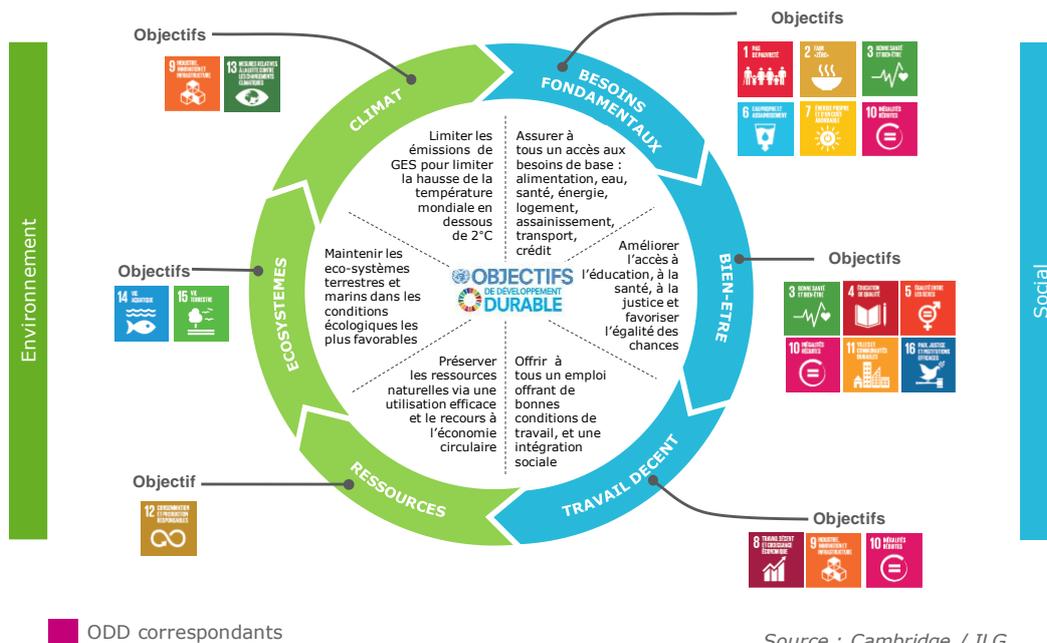
Le respect des exigences est principalement réalisé au sein des comités d'investissement dédiés.

Par ailleurs, Mirova a mis en place, pour tous les fonds gérés par Mirova et ses affiliés, des contrôles pre-trade (en amont de la transaction) et post-trade (post-investissement) sur la notation ESG, en vue d'assurer l'éligibilité des titres en portefeuilles et plus largement sur les contraintes financières et extra-financières. Notamment le Département des Risques effectue un contrôle de deuxième niveau portant sur les risques financiers et ESG avec des données venant de prestataires externes ainsi qu'une revue effectuée par les équipes de Recherche Mirova. Des limites internes spécifiques aux facteurs ESG, outre les indicateurs traditionnels (Value-atRisk, Tracking Error, etc.), sont monitorées, et le dépassement de ces seuils ESG déclenche une alerte et entraîne une escalade similaire à un dépassement financier. En parallèle, lorsqu'une note est trop dégradée, la sortie du titre est effectuée. Le process est revu et contrôlé par le département Conformité et Contrôle Interne dans le cadre de son plan de contrôle permanent.

## 6. MESURES D'IMPACT ET REPORTING ESG

### 6.1. Comment est évaluée la qualité ESG des fonds ?

Afin d'illustrer la contribution de nos investissements aux principaux enjeux du développement durable, nous menons une évaluation « globale » de chaque actif qui est déclinée en six piliers d'impact, trois portant sur les sujets environnementaux, trois sur les sujets sociaux.



Cette évaluation par pilier est réalisée en utilisant les mêmes principes d'analyse que l'évaluation globale et est également formalisée avec nos cinq niveaux d'opinions, d'Engagé à Négatif. Cette approche permet ainsi d'apprécier le niveau d'adéquation de chaque actif avec l'atteinte des ODD spécifiques au pilier.

Mirova communique dans ses reportings mensuels la répartition des opinions ESG ainsi que l'évaluation carbone des valeurs en portefeuilles. Par ailleurs, les reportings annuels répondant aux exigences des différents labels permettent de communiquer des éléments supplémentaires, notamment en matière de mesure d'impact.

### 6.2. Quels indicateurs d'impact ESG sont utilisés par les fonds ?

Dans le cadre de la labélisation de nos fonds, nous communiquons les indicateurs d'impact suivants :

#### **Environnement : Intensité carbone des sociétés investies (tonnes CO2 / valeur d'entreprise en €)**

Cet indicateur figure parmi la liste des indicateurs de durabilité concernant les incidences négatives, obligatoires ou complémentaires (tels que définis au sein des tableaux 1, 2 et 3 de l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288). Il correspond à l'indicateur sur les principales incidences négatives n°3.

Pour le fonds SG Mirova Actions Monde Durable ISR, l’empreinte carbone est le premier indicateur de durabilité concernant les incidences négatives sur lequel le fonds s’engage à obtenir un meilleur résultat que son univers de départ (avec un taux de couverture minimal de 90%).

Les statistiques relatives à l’empreinte carbone sont fournies par Carbone4<sup>7</sup>, un cabinet de conseil spécialisé dans la stratégie carbone. Les données sous-jacentes sont traitées selon la méthodologie “Carbon Impact Analytics” co-développée par Mirova et un fournisseur tiers.

### **Droits de l’homme : Nombre de cas identifiés de sérieux incidents en matière de droits de l’Homme**

Cet indicateur figure parmi la liste des indicateurs de durabilité concernant les incidences négatives, obligatoires ou complémentaires (tels que définis au sein des tableaux 1, 2 et 3 de l’annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288). Il correspond à l’indicateur complémentaire sur les droits de l’Homme n°14 (tableau 3).

Pour le fonds SG Mirova Actions Monde Durable ISR, nombre de cas identifiés de sérieux incidents en matière de droits de l’Homme est le second indicateur de durabilité concernant les incidences négatives sur lequel le fonds s’engage à obtenir un meilleur résultat que son univers de départ (avec un taux de couverture minimal de 60%).

### **6.3. Quels sont les supports media permettant d’informer les investisseurs sur la gestion ISR du ou des fonds ?**

La documentation légale (prospectus, DICI, etc.) et les différents reportings incluant les dimensions ESG se trouvent sur les pages des FCP :

Page dédiée à chaque OPC sur le site internet SG IS (France) : <https://sg29hausmann.societegenerale.fr/>

Les supports qui permettent d’informer les investisseurs sur la gestion ISR des OPC sont les suivants :

- Code de transparence SG Mirova
- Brochure commerciale
- Reporting ISR mensuel intégré au reporting financier mensuel
- Inventaire complet des portefeuilles (tous les 6 mois)

### **6.4. La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d’engagement ?**

#### **A propos de SG IS (France)**

SG IS (FRANCE) publie annuellement sa politique de dialogue et de vote ainsi que les rapports de vote qui sont disponibles en accès public sur le site Internet de **SG IS (FRANCE)**. <https://sg29hausmann.societegenerale.fr/fr/reglementation/>

#### **A propos de Mirova**

---

<sup>7</sup> [www.carbone4.com/](http://www.carbone4.com/)

## **Politique de vote**

Afin de favoriser une création de valeur durable pour l'ensemble des parties prenantes, Mirova a élaboré une politique de vote en accord avec sa stratégie d'investissement responsable.

Dans ce cadre, Mirova a entrepris depuis 2015 une réflexion critique et approfondie des enjeux de gouvernance traditionnels, avec l'objectif d'identifier un modèle basé sur une vision soutenable de l'entreprise. L'aboutissement de cette réflexion a posé les jalons d'une politique de vote résolument orientée vers un nouveau modèle de gouvernance qui se décline en quatre axes majeurs :

- Le développement d'une base actionnariale pérenne
- La mise en place d'instances de gouvernance intégrant de façon équilibrée les parties prenantes et prenant résolument en charge les enjeux de RSE
- La mise en place d'une politique de distribution de la valeur à la fois juste pour l'ensemble des parties prenantes et favorisant une croissance durable
- La qualité de l'information financière et extra-financière, à travers la mise en œuvre d'un reporting audité intégrant les enjeux de développement durable

Cette approche s'appuie sur les travaux de la chaire académique Mines ParisTech « Théorie de l'entreprise. Modèles de gouvernance et création collective » soutenue par Mirova depuis 2015.

## **Approche d'engagement**

Le développement durable est au cœur de la stratégie d'investissement de Mirova qui souhaite que ses investissements contribuent positivement à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). En promouvant de manière directe et indirecte de meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, notre démarche d'engagement vise la création de valeur à long terme pour la société dans son ensemble.

Mirova a élaboré une approche en deux volets pour partager sa vision d'investissement responsable : accompagner les entreprises dans une transition environnementale et/ou sociale et être force de proposition auprès des régulateurs pour promouvoir une finance durable.

# AVERTISSEMENTS

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Il ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une offre de vente ou de services, ou une sollicitation d'achat, et ne doit pas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit.

Toutes les informations figurant dans ce document s'appuient sur des données extra financières disponibles auprès de différentes sources réputées fiables. Cependant, la validité, la précision, l'exhaustivité, la pertinence ainsi que la complétude de ces informations ne sont pas garanties par SG IS (France). En outre, les informations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis et SG IS (France) n'est pas tenue de les mettre à jour systématiquement. Les informations ont été émises un moment donné, et sont donc susceptibles de varier à tout moment. La responsabilité SG IS (France) ne saurait être engagée du fait des informations contenues dans ce document et notamment par une décision de quelque nature que ce soit prise sur le fondement de ces informations. Les destinataires de ce document s'engagent à ce que l'utilisation des informations y figurant soit limitée à la seule évaluation de leur intérêt propre.

Il est rappelé qu'avant toute souscription d'un produit financier, l'investisseur potentiel doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du produit envisagé, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de son conseiller. Le prospectus est également disponible sur simple demande auprès de SG IS (France) ou du conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des facteurs de risques spécifiques au produit. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes.

Toute reproduction partielle ou totale des informations ou du document est soumise à une autorisation préalable expresse de SG IS (France)

SG IS (France), filiale de la Société Générale, est la société de gestion dédiée aux différents clients du Groupe, les clients du réseau, ceux de la Banque Privée France et certains clients institutionnels du Groupe Société Générale.

SG IS (France) est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, ayant son siège à PARIS, 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de SG IS (France) :

<https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/>

Ces informations sont destinées à des clients non professionnels au sens de la directive MIF. Si tel n'est pas le cas et si vous receviez ce Document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à Mirova.

SG Mirova Actions Monde Durable ISR est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers ("l'AMF"). SG IS (France) est la société de gestion et Mirova US est le gestionnaire financier par délégation.

Ce fonds fait l'objet d'un document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et d'un prospectus. Le DICI du fonds doit obligatoirement être remis préalablement à toute souscription. Les documents de référence du fonds (DICI, prospectus et document périodique) sont disponibles sur simple demande auprès de SG IS (France) et sur le site internet [www.sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/](http://www.sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/)

Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il appartient donc à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ces fonds.

Ce placement permet de profiter du potentiel de performance des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risque. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis et il existe un risque de perte en capital. Votre argent est investi dans des instruments financiers sélectionnés par Mirova. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers. L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

Le fonds SG MIROVA ACTIONS MONDE DURABLE ISR est exposé au risque de perte en capital, risque que l'objectif de gestion du FCP ne soit que partiellement atteint, risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque lié aux investissements dans des pays émergents, risque de change, risque lié à la couverture de change, risques liés au recours à des instruments dérivés, et risque de contrepartie.

Pour plus d'information, il convient de se reporter au prospectus du Fonds disponible auprès de SG IS (France) et sur le site internet [www.sg29hausmann.societegenerale.fr/fr/](http://www.sg29hausmann.societegenerale.fr/fr/)

Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment son patrimoine afin de ne pas l'exposer uniquement aux seuls risques de ce fonds. Il est recommandé à toute personne désireuse de souscrire des parts du fonds de contacter son conseiller habituel, préalablement à la souscription pour bénéficier d'une information ou d'un conseil adapté à sa situation personnelle.

Par ailleurs, les performances passées ne constituent en aucun cas une garantie ou un indicateur fiable de la performance actuelle ou future. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion et de fonctionnement incluant des commissions et des droits de garde. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Selon la législation en vigueur, le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ces FCP dépend de la situation personnelle de chaque porteur. Pour le déterminer, chaque porteur devra tenir compte de son patrimoine personnel, de la réglementation qui lui est applicable, de ses besoins actuels et futurs sur l'horizon de placement recommandé mais également du niveau de risque auquel il souhaite s'exposer.

Cette présentation est un document non contractuel à caractère purement informatif.